

CONSEIL MUNICIPAL EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 21 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le 21 avril à 19 heures, le Conseil Municipal de cette commune, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Maire, Romain MARTINEAU.

Date de la convocation : Le 17 avril 2026

Date de transmission et de publication : Le 22 avril 2026

Etaient présents : Mme Elizabeth AZEVEDO, Mme Stéphanie DICHE, Mme Angélique ERNAULT, Mme Aurélie FANTINO, M. Rainier GOURMAUD, Mme Marie JUMEAU, M. Jérôme JUSSIAME, M. Romain MARTINEAU, Mme Orlane MILLIOT, M. Jean-Noël PAPUCHON, Mme Maryse RENAULT (Arrivée à 20h33), M. Sébastien ROUIL, M. Éric SOULAT, M. Quentin THOMAS, Mme Séverine TRICHARD

Procuration : Mme Maryse RENAULT a donné son pouvoir à M. Sébastien ROUIL (Jusqu'à 20h33)

A été nommée nomme secrétaire de séance : Mme Aurélie FANTINO

Ouverture de séance : 19h00

Délibération N°23-2026 : Subventions aux associations

Mme Elizabeth AZEVEDO, Mme Aurélie FANTINO, Mme Marie JUMEAU, M. Jean-Noël PAPUCHON et M. Sébastien ROUIL étant concernés sortent, ne prennent pas part au débat et au vote.

Monsieur le Maire rappelle que lors du vote du budget, il a été prévu une enveloppe globale au compte 65748 « Autres personnes de droit privé ».

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents, d'accorder les subventions suivantes :

	Montant accordé
Comité de Jumelage-Coopération Archigny - Wawa2	300 €
Archigny Accueil et Fêtes	500 €
Les Cousins Acadiens du Poitou	300 €
L'Association Dem'Arch Coopérative	600 €
Moto Club Archigny Les Pédaches	500 €
L'ACCA Archigny	500 €
L'Association pour la Protection du Patrimoine et de l'Environnement d'Archigny	400 €
ArchiGood	400 €
APE	500 €
Parole de Chat	400 €

AR Prefecture

086-218600096-20260421-DL_23_2026-DE
Reçu le 22/04/2026

ADMR	900 €
La Ligue Contre le Cancer	200 €
ELA	150 €
	5 650,00 €

Fait à Archigny,

Pour extrait certifié conforme,

**Le Maire,
Romain MARTINEAU**

**La secrétaire de séance,
Aurélie FANTINO**



AR Prefecture

086-218600096-20260421-DL_23_2026-DE
Reçu le 22/04/2026